

## **La pauvreté au féminin**

Peu visible, la pauvreté touche davantage les femmes que les hommes en France. Selon une étude Eurostat, près de 14% des femmes françaises vivent avec le risque de connaître la pauvreté un jour. 4 332 000 femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté selon les récentes estimations de l'INSEE, soit un revenu mensuel inférieur à 949 euros en 2008. La prise en charge de cet enjeu national n'est pas simple car les facteurs sont multiples et complexes. La pauvreté chez les femmes est en conséquence une priorité parmi les actions menées dans le cadre de l'Année Européenne 2010 de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale.

### ***La « féminisation » de la pauvreté***

La pauvreté des femmes a des causes diverses et se traduit par des situations d'exclusion multiples. D'abord, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes en matière d'accès à l'emploi. En effet, elles sont 11% de la population française à rechercher un emploi contre 9,1 % pour les hommes, selon l'étude établie par l'INSEE en janvier 2005. Ensuite, elles perçoivent des salaires moindres en comparaison de leurs homologues masculins. De plus, 80% des femmes ayant une activité professionnelle perçoivent un revenu inférieur ou équivalant au SMIC. Par ailleurs, les femmes sont doublement pénalisées car leurs parcours de carrière sont généralement moins rectilignes. En effet, beaucoup ont des difficultés à accéder à de hauts niveaux hiérarchiques (question du « plafond de verre »). Par ailleurs, à de mêmes niveaux de compétences, les femmes sont généralement moins bien payées que leurs homologues masculins et subissent plus souvent les temps partiels non choisis.

Afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, beaucoup de femmes acceptent de cumuler des emplois à temps partiels ou encore des emplois non déclarés qui ne garantissent ni assurance maladie, ni protection sociale et encore moins un droit à la retraite. Enfin dans le cas des congés parentaux pris par les mères afin de prendre soin de leurs enfants, ceux-ci ne leur assurent pas toujours un revenu familial décent.

L'inégalité se creuse surtout pour les familles monoparentales. De nombreuses mères élevant seules leurs enfants sont fortement exposées à ces situations de précarité : 30% des personnes issues d'une famille monoparentale vivaient sous le seuil de pauvreté en 2008. Ces mères sont souvent confrontées à des situations inextricables suscitées par les difficultés d'accès aux crèches et le coût de garde de leur (s) enfant (s) alors qu'elles occupent souvent un emploi peu qualifié et donc peu rémunérateur. Certaines d'entre elles se retrouvent démunies après avoir connu une séparation difficile. Le Secours Catholique français constate dans son rapport annuel cet accroissement de la pauvreté parmi la population féminine et notamment chez les mères de familles isolées. « Six femmes sur dix accueillies par l'association vivent seules, avec ou sans enfant, et 30 % de la population aidée sont des familles monoparentales. »

### ***Agir contre la pauvreté des femmes***

L'écoute, la prévention ainsi que le renforcement et la garantie d'un revenu minimum décent sont des pistes sérieuses pour lutter contre la précarité des femmes et contre la pauvreté au sens large. Bien que peu visibles, les femmes qui vivent dans la rue doivent également

bénéficiaire d'une aide adaptée afin de faire face aux difficultés qu'elles rencontrent et reprendre le chemin de la réinsertion. Cette action doit être une priorité puisque le nombre de femmes vivant dans la rue a fortement augmenté passant de 14% en 1999 à 20% en 2008, soit une augmentation de 6% en 9 ans.

En France, de nombreuses aides sont proposées à toutes les femmes vivant en situation de pauvreté. Les mères bénéficient notamment de certaines aides sociales spécifiques et peuvent prétendre à percevoir les allocations familiales. Célibataires, elles peuvent obtenir un RSA majoré en fonction de la composition du foyer. L'accès aux habitats à loyers modérés (HLM) est réservé en priorité aux familles et notamment aux familles monoparentales et certaines municipalités, comme la Ville de Paris, leur octroient des aides complémentaires (aide au logement de 122€ par mois qui sera augmentée prochainement comme vient de l'annoncer Bertrand Delanoë le 5 janvier 2011). Les CHRS et les centres maternels représentent d'autres solutions d'hébergement pour les mères seules.

Néanmoins la pauvreté n'est pas enrayée et son accroissement au sein de la population féminine rend ces différentes mesures en France, comme dans d'autres pays, insuffisantes, d'où la volonté des instances européennes de s'attaquer à ces problématiques. En effet, « la pauvreté au féminin » a été définie comme priorité dans le cadre de l'Année Européenne 2010 de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale. A ce titre, parmi les 68 projets cofinancés dans le cadre de l'Année européenne 2010, on relève l'action de l'Union régionale des CIDFF de Franche-Comté : « Mythe ou réalité - la pauvreté des femmes » qui entreprend la construction d'un réseau solidaire d'associations féminines œuvrant pour un échange et un partage de solutions durables.

Au niveau européen, l'un des objectifs de l'Union est de promouvoir l'égalité et le bien-être à ses citoyens. La stratégie de la Commission européenne et de l'Union est d'encourager les politiques nationales d'inclusion sociale active, de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de mettre en œuvre des politiques d'égalité et de non-discrimination.

En conclusion, si l'on veut agir contre la pauvreté croissante chez les femmes, il faut créer une société plus égale et avec plus de cohésion, augmenter leur indépendance financière à toutes les étapes de leur vie et renforcer les mécanismes collectifs de solidarité. Par ailleurs, il faut garantir une protection sociale individualisée et éliminer les différences de traitement salarial entre elles et leurs homologues masculins, développer les modes de garde collectifs et aux horaires modulables. Ce sont quelques pistes de réflexion pour améliorer durablement les conditions de vie des femmes touchées par l'exclusion sociale.